



## Louveciennes : le compteur électrique Linky part en fumée

Actualités > À la une

E.G.

28 novembre 2017, 19h08 | MAJ : 28 novembre 2017, 19h08



Louveciennes, ce lundi soir. Le compteur a été entièrement détruit par les flammes, rue Paul-Doumer. DR.

**Le maire a contacté le sous-préfet à la suite de l'incendie, pour réclamer la suspension « à titre conservatoire » du déploiement de ces compteurs nouvelle génération.**

Un compteur électrique Linky a pris feu ce lundi soir, à Louveciennes. L'incendie s'est déclaré vers 18 heures, rue Paul-Doumer. L'information a largement circulé sur les réseaux sociaux jusqu'à ce mardi matin. Le post a mystérieusement disparu depuis. Mais les commentaires sur l'événement perdurent. « Ça n'arrive pas qu'à Louveciennes », lance un internaute, évoquant deux incendies similaires survenus à Toulouse (Haute-Garonne), la semaine dernière. Plus loin, c'est une habitante qui publie une vidéo consacrée à des explosions de compteurs aux Etats-Unis. « Raison de plus pour les refuser », conclut l'internaute.

Pierre-François Viard, le maire (LR) de Louveciennes, a adressé un courrier au sous-préfet lundi soir, l'incitant à « se rapprocher des installateurs de compteurs, pour connaître le niveau de risque ». L'élu a également réclamé que le déploiement de ces appareils soit suspendu à titre conservatoire.

Depuis cet automne, l'installation de ces « compteurs intelligents » suscite la controverse à Louveciennes, où une [commission extra-municipale](#) s'est constituée à la mi-octobre. Elle s'est fixée pour objectif d'étudier les impacts de ces appareils sur la santé et l'environnement. Mais aussi l'aspect juridique lié à leur installation et les retombées éventuelles sur l'emploi des salariés dont les missions seraient remplacées par les compteurs nouvelle génération.

### **« Il n'y a aucun danger à poursuivre le déploiement » pour Enedis**

Composée de trois représentants d'associations, de six habitants et de six élus dont trois sont issus de la majorité et trois de l'opposition, la commission doit rendre son rapport fin décembre. Elle fera d'ici là un point d'étape sur l'avancée de ses travaux, lors du prochain conseil municipal du 6 décembre. Le 12 octobre, le conseil municipal avait voté une délibération pour demander à la société Enedis de suspendre l'installation des compteurs Linky dans la commune, le temps de laisser la commission travailler.

Dans la foulée, Stéphane Grauvogel, sous-préfet de Saint-Germain-en-Laye, avait adressé un courrier au maire pour insister sur « l'obligation légale de déploiement de ces compteurs ». Leur installation, de fait, se poursuit à Louveciennes. Selon Enedis, quelque 3 200 compteurs Linky y sont d'ores et déjà implantés, couvrant 80 % du territoire communal.

Dysfonctionnement ? Erreur humaine ? Malveillance ? L'état du compteur détruit par les flammes ne permet pas, pour l'heure, de connaître l'origine de l'incendie. « Nous n'écartons aucune hypothèse, mais un dysfonctionnement de l'appareil nous paraît très peu probable », commente, ce mardi soir, Thomas Bourdeau, directeur territorial d'Enedis pour les Yvelines. « Il peut s'agir d'un défaut

électrique autour du boîtier, d'une erreur humaine lors de l'installation – comme un défaut de serrage – ou d'un acte de malveillance. Mais nous n'avons jamais eu de dysfonctionnement lié au compteur lui-même, assure-t-il. Nous en avons déployé 7 millions sur le territoire français et tous subissent des tests extrêmement poussés. »

Ce mardi soir, l'entreprise Enedis n'envisageait pas de suspendre l'installation des compteurs Linky à Louveciennes. « Nous cherchons évidemment à comprendre ce qu'il s'est passé, mais il n'y a aucun danger à poursuivre le déploiement », assure Thomas Bourdeau.

**leparisien.fr**

